

L'USJ suspend les amicales estudiantines pour une année de « répit »

Sandra NOUJEM

Les élections estudiantines seront suspendues sur tous les campus de l'Université Saint-Joseph pour l'année 2014-2015, en vertu d'une décision du conseil universitaire.

Cette décision, qui n'a pas fait l'unanimité des doyens réunis hier, rompt avec la dynamique des amicales, rétablie à l'USJ en 1999.

Le recteur de l'USJ, le père Salim Daccache, explique à *L'Orient-Le Jour* les motifs de cette décision. « Nous avons jugé le climat interne du pays non favorable à la tenue des élections », souligne-t-il d'abord, revenant sur la limitation de cette suspension dans le temps. « Si, dans un an, les circonstances n'auront pas changé, nous pourrions proroger la décision, mais j'espère que ce ne sera pas le cas », précise-t-il, en réponse à une question. L'évaluation du climat interne se fonde sur deux critères : les menaces sécuritaires, d'une part, et la déliquescence institutionnelle, d'autre part. « Nous voulons nous protéger », insiste le père recteur, relevant de passage que l'USJ n'est pas la seule université à suspendre le travail des amicales. « Le véritable problème est que nous subissons cette série d'attitudes, adoptées à l'échelle du pays, qui sont contraires à la démocratie », déplore-t-il.

Le choix a-t-il donc été

pris de subir au lieu de résister, de se résigner au lieu de créer, d'inventer, de forcer des outils de survie face à la déliquescence ? « Nous sommes des résistants », répond le père recteur. « Mais nous voulons protéger notre université des effets contraires à ceux que l'on attend d'un exercice démocratique normal », ajoute-t-il. Il estime que « l'approche idéaliste », aussi louable soit-elle, équivaldrait aujourd'hui à « se jeter dans l'inconnu ».

Les motifs circonstanciels qu'il invoque sont soutendus par une critique de l'exercice électoral dans l'espace universitaire, détourné de sa fin, selon lui, par les actes de violence qui l'accompagnent depuis 2005. « Cette suspension nous permettra de faire halte et de réfléchir, avec les étudiants sur les modalités à suivre pour l'avenir, en vue de repartir de bon pied », déclare le père Daccache. Il révèle qu'une série de réunions est prévue pour l'année en cours avec les représentants des différentes instances estudiantines. Ces échanges devraient aboutir à « une réforme du système électoral et une promotion de l'éducation citoyenne ».

La controverse provoquée par la décision de suspendre les élections découle justement de la perception de cette culture citoyenne. Les membres du corps enseignant de l'USJ, interrogés sur la question, s'abstien-

ent d'exprimer leurs réserves, quand bien même elles existent. Leur souci étant d'honorer l'homogénéité de la position officielle de l'USJ, ils se montrent pour le moins « compréhensifs » de cette décision. Leurs arguments se basent sur « l'instrumentalisation politique des élections », devenues « un simulacre de ce qu'elles étaient à l'époque de la tutelle syrienne où l'amicale avait un rôle salutaire ».

Certains étudiants, sensibles par nature à l'engagement politique, fût-il avant-gardiste, se font l'écho de cet argumentaire. La décision les aura libérés du « fléau de la corruption politique ».

C'est surtout la surprise et l'indignation qui s'est emparée de la plupart des étudiants, anciens et actuels. Si l'on concède en effet que les élections estudiantines sont devenues l'antithèse de la démocratie, pourquoi ne pas s'attaquer au malaise profond qu'elles trahissent ? Pourquoi ne pas dénoncer explicitement ce qui va mal et vouloir y remédier ? Comment « confisquer » aux étudiants une liberté politique, sous prétexte qu'ils la bafouent ?

Malgré la politisation, dans le sens étroit de l'allégeance, sans nuances ni détachement, qui vicie la méthode des élections. Malgré l'apathie de certains esprits jeunes, blasés, désintéressés ou abattus par la situation.

Malgré le dépérissement actuel des idées estudiantines, qui avaient porté le germe de révolutions, à des époques qui remontent à la moitié du siècle dernier... La réflexion autonome, souveraine, franche et alerte persiste à des échelles variables en fonction des périodes. Elle s'exprime depuis hier sur les réseaux sociaux en bribes éclatantes de lucidité et d'audace.

Les étudiants dénoncent « la peur de l'USJ de nouveaux incidents susceptibles de dévoiler une nouvelle fois ses faiblesses ». Ils pointent du doigt l'impunité des « fauteurs de troubles », que la décision de l'administration n'aura fait que récompenser. Ils l'accusent de « reculade » masquée. Ils déplorent « ce temps où les universités ont abandonné leur plus haute mission, ce temps où Ibrahim Qachouch incarne les valeurs chrétiennes mieux que l'USJ ».

Les amicales d'Huvelin ont pris l'initiative de rédiger une pétition qui rapporte ces différents échos.

Cette pétition doit être mise en ligne aujourd'hui sur la page Facebook : Pétition contre l'annulation des élections estudiantines à l'USJ.

Ce n'est pas de l'utopie, mais un acharnement pour une liberté politique fondamentale et une foi surtout dans l'État de droit qui semble s'émietter, même au niveau des idées...